

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00022

Numéro SIREN : 451 725 907

Nom ou dénomination : A C D T

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005538

Désignation de l'entreprise EURL A C D T				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise Hameau Saint Paul 69640 LACENAS						
Numéro SIRET* 4 5 1 7 2 5 9 0 7 0 0 0 1 3						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le 31/12/2020		
ACTIF						
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	6 289	030	5 961
	Immobilisations financières* (1)		040	30	042	30
	Total I (5)		044	6 319	048	5 961
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	13 234	052	13 234
		Marchandises *	060	8 100	062	8 100
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	15 763	070	15 763
		Autres* (3)	072	4 007	074	4 007
		Valeurs mobilières de placement	080	11 741	082	11 741
		Disponibilités	084	23 185	086	23 185
		Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II		096	76 033	098	76 033
	Total général (I + II)		110	82 353	112	5 961
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			7 500
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			750
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131			132 052
	Report à nouveau		134			(55 634)
	Résultat de l'exercice		136			(35 998)
	Provisions réglementées		140			
Total I		142			48 669	
Provisions pour risques et charges				Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			2 894
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	491		24 828
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176			27 722	
Total général (I + II + III)				180		76 391
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	437
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL A C D T

Néant ☐ *Exercice clos le
31/12/2020

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	12 621
	Production vendue	biens	215	214	
		services*	217	218	80 950
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	7 250
	Autres produits			230	666
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	101 488
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	7 605
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 2 364 - immobilier :)		242	37 196
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle : 243 CFE et CVAE*)	243	244	9 407
	Rémunérations du personnel*			250	56 025
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	26 399
	Dotations aux amortissements*			254	494
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259	262	434
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	137 564
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(36 076)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280	78
	Produits exceptionnels	(IV)		290	
	Charges financières	(V)		294	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348	(VI)	
	Impôts sur les bénéfices*			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(35 998)
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314 35 998
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers, dont intérêts exonérés des c/c d'associés	247	330		
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser art 44 duodecies	991	Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. sexdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD art. 44 sexdecies	992			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 quinquies E)	641
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	354 43 302
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables : * 92 717 dont imputés sur le résultat :			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	372 302

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

(lignes 1 à 3)
N° 2033-B

EURL A C D T
Hameau Saint Paul
Le bourg
69640 LACENAS

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]

A C D T

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500,00 €

Siège social : Hameau Saint Paul Le Bourg

69640 LACENAS

451 725 907 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le **31 décembre 2020**, s'élevant à **-35 998,32 €**, de la manière suivante :

- d'amortir la perte de l'exercice, s'élevant à	-35 998.32 €
sur le compte " Autres Réserves " d'un montant de	132 052.62 €
qui ressortira ainsi à	96 054.30 €

L'associé unique décide également de réaffecter le solde du compte "**Report à Nouveau**" débiteur de **-55 634.89 €**, au compte "**Autres Réserves**" créditeur de **96 054.30 €** qui ressortira ainsi à **40 419.41 €**.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

L'associé unique
Thierry DEMULE

